

communes ou sections de communes étaient autorisées à déroger à cette disposition.

Le relevé ci-après — sur la fixation des grandes vacances — doit renseigner à cet égard :

Arrondissements.	Époque des grandes vacances.							
	Septembre.		Mi-Sept. à Mi-Oct.		Octobre.		TOTAUX.	
	Communes.	Écoles.	Communes.	Écoles.	Communes.	Écoles.	Communes.	Écoles.
1 <sup>er</sup>	12 } 1 <sup>1</sup> )	79 } 44 }	2	7	»	»	15	130
2 <sup>e</sup>	14	83	6	31	»	»	20	114
3 <sup>e</sup>	21	125	»	»	»	»	21	125
4 <sup>e</sup>	17	72	2	6 } +1 section <sup>2</sup> ) = 1	7	32	26	111
5 <sup>e</sup>	3 <sup>3</sup> ) + 1 section <sup>4</sup> ) de 5 communes.	20 } = 17	»	»	13	54 } = 25	16 } 6	74 } 45
			1 section <sup>5</sup> ) de commune.	= 3	+ 23 sections de 6 communes.			
6 <sup>e</sup>	25	128	»	»	»	»	25	128
	93 (-7 sections) + 7 sections de 5 communes.	551 } = 17	10	44 } = 4	20	86 } = 25	129	727
		568	+ 2 sections de 2 communes.	48	+ 23 sections de 6 communes.	111		

1) Nous avons rangé dans cette rubrique la ville de Luxembourg, avec 44 écoles, dont les vacances allaient du 15 août au 20 septembre.

2) C'est la section de Mœstroff, commune de Bettendorf.

3) Ce sont les trois communes suivantes : Wiltz, Esch-s.-S., Oberwampach.

4) Ce sont les 7 sections suivantes : Troisvierges et Hautbellain, Clervaux et Reiter, Hosingen, Marnach, Weiswampach. Le reste de ces 5 communes avait les vacances au mois d'octobre.

5) C'est la section d'Eschdorf. Les vacances du reste de la commune de Heiderscheid étaient fixées au mois d'octobre.